

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE SPORT OPTIMIST SRC



SRC - Centre International de Voile - 27 Promenade Pierre VERNIER
BP 2721 – 98846 Nouméa Cedex Tél 27.67 00
Mathieu:76 47 89 Email : src.nc98@gmail.com website : www.srcnoumea.org
FACEBOOK : SRC Noumea Sailing

PERSONNE A INSCRIRE

Enfant : Nom : Prénom :

Date de naissance..... Sexe : F M

Nom du tuteur légal désigné comme membre actif de la SRC pour un enfant mineur :

Nom : Prénom :

E-mail : Téléphone :

Adresse Domicile :

Adresse Postale : Code :

GROUPES ET TARIFS

Groupes	Forfait annuel	Forfait mensuel (10 mensualités)	Réduction pour les propriétaires (à déduire du forfait annuel)
Optimist loisir : Samedi matin de 8h30 à 11h30	110 000 F	11 000 F/mois	
Optimist sportif : Mercredi ou samedi après-midi de 13h30 à 16h30	120 000 F	12 000 F/mois	
Optimist compétition : Mercredi et Samedi après-midi de 13h30 à 16h30	160 000 F	16 000 F/mois	

Réduction supplémentaire famille : Remise de 10% pour le deuxième enfant de la même fratrie

REGLEMENT

Montant total à régler	
Mode de règlement	
Banque et N° de chèque(s)	

Date et Signature précédées de la mention « lu et approuvé »

Je soussigné(e) Nom.....Prénom :

Représentant légal de Nom..... Prénom :

Lien de parenté : autorise*

- j'autorise l'enfant à **participer aux activités** (entraînements, stages, animations et régates) organisées par la Société des régates calédoniennes.
- j'autorise, **en cas d'urgence**, la conduite de cet enfant dans un établissement hospitalier ou toute intervention chirurgicale pourra être pratiquée en cas de nécessité.
- je déclare prendre connaissance du **règlement intérieur** affiché dans l'école de voile
- je joins un **certificat médical** lui permettant de pratiquer la voile en entraînement et en compétition.

Nom du médecin traitant :

Personnes à prévenir en cas d'accident :

(Nom, prénom, téléphone)

J'atteste également que :

- Pour les enfants de 16 ans et plus** : l'enfant précité est apte à plonger puis à nager au moins 50 mètres.
- Pour les enfants de moins de 16 ans** : l'enfant précité est apte à s'immerger puis à nager au moins 25 mètres.

Autorisation de quitter le club :

- J'autorise** mon enfant à quitter le club par ses propres moyens (seul)
- Je n'autorise pas** mon enfant à quitter le club par ses propres moyens (seul)

Droit à l'image

J'autorise la SRC à photographier ou à filmer ma fille ou mon fils pendant les cours et les régates organisées par le club.

J'autorise la SRC à exploiter une photographie ou une vidéo de ma fille ou mon fils sur son site internet, blog ou compte facebook.

Équipement personnel

Le stagiaire devra se munir de l'équipement de protection suivant (non fourni par le club) : casquette, chaussons, protection anti UV, lunettes de soleil. Le club se décharge de toute responsabilité concernant ces équipements qui sont sous la surveillance du stagiaire.

Fait à Nouméa, le :

Signature du représentant légal précédée de la mention manuscrite **« lu et approuvé »**